



ASSOCIATION
« De la Somme à Bellefontaine 1914-1918 »
2, rue de Querrieu
80260 – Rainneville

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Nom : *Prénom* :

Nom : *Prénom* :

Nom : *Prénom* :

Adresse postale :.....

Courriel : @.....

Téléphone :

Cotisation annuelle : 5 euros minimum par personne

Montant total de la cotisation versée : €

Possibilité de remplir le formulaire en ligne à partir du site Internet : *somme-bellefontaine.fr*

Règlement à effectuer :

soit à l'ordre de « De la Somme à Bellefontaine » par chèque par voie postale, au trésorier de l'Association : **Philippe DEGROOTE - 57, rue André MERCIER - 62156 -Vis en Artois**
Tél. : **06.47.80.23.31**

ou par virement bancaire IBAN : FR76 1870 6000 0097 5574 7924 852 - BIC : AGRIFRPP887

(Ne pourront participer aux décisions que les adhérent(e)s à jour de la cotisation 2026 à l'ouverture de l'Assemblée générale du 11 avril 2026).

L'Association a pour but de rendre hommage aux jeunes samariens victimes du premier conflit mondial notamment les tués, blessés, prisonniers, survivants, civils ou militaires dès le mois d'août 1914. Elle réalise des ateliers de recherches dans les communes partenaires qui en font la demande. Elle participe aux manifestations commémoratives dans les lieux de mémoire ainsi qu'à des expositions locales et des publications évoquant les parcours de vie des jeunes qui avaient 20 ans en 1914.

Précision : La notion de « victimes » à laquelle l'Association rend hommage, caractérise aussi bien les morts que les blessés, les prisonniers et les rescapés ayant été mobilisés pendant la Grande Guerre (décision du CA du 7 juillet 2018).